



À L'USAGE  
DU PUBLIC

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan annuel 2024

# ÉDITO



2024 fut une année significative pour ce qui est du changement climatique à l'échelle nationale. En effet, selon Météo-France, cette année a été marquée par d'abondantes précipitations tout en étant la moins ensoleillée depuis 30 ans et elle figure parmi les 5 années les plus chaudes jamais mesurées en France.

Tous les voyants sont au rouge ou presque et nous le constatons régulièrement sur notre territoire en alternant les périodes de précipitations intenses, de vagues de chaleur, de sécheresse... Tout ceci impacte fortement notre activité, agricole avant tout, mais aussi le cadre de vie de nos citoyens et notamment les plus fragiles.

Pour faire face à l'urgence climatique, le Département a décidé de prendre sa part de responsabilité en adoptant à l'unanimité, au mois de mars 2024, un nouveau plan climat pour la période 2024-2030.

Ce plan climat, que j'ai souhaité orienté sur le territoire, a l'ambition d'impulser et de fédérer tous les acteurs autour de nos préoccupations quotidiennes : l'eau, l'énergie, la mobilité...

C'est un engagement fort qui ne peut espérer des résultats qu'avec l'adhésion du plus grand nombre. Il n'y a pas de petites actions face aux défis qui sont face à nous.

Cette prise en compte, de plus en plus forte, du changement climatique dans nos missions quotidiennes se doit également de répondre aux enjeux des plus vulnérables. C'est la raison pour laquelle la dimension sociale fait partie intégrante de cette approche.

C'est d'ailleurs le fondement de ce rapport annuel sur le développement durable, qui doit réglementairement regarder toutes les actions du Département à l'aulne des 5 finalités définies au niveau national et qui constituent la nouvelle architecture de ce rapport sur la situation en 2024.

J'ai donc souhaité rendre sa lecture plus fluide en portant ce regard sur l'ensemble de nos missions à travers le filtre des 5 finalités rappelées ci-après.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Christophe de Balorre**

Président du conseil départemental de l'Orne

Pour mémoire, les 5 finalités du développement durable sont :

- lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- épanouissement de tous les êtres humains
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



# SOMMAIRE

<b>PANORAMA DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024</b>	p. 4
<b>AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT</b>	p. 6
Le plan climat départemental	p. 6
Des chantiers routiers décarbonés	p. 6
Des aménagements et évènements en faveur de la pratique du vélo	p. 6
Des travaux d'ampleur dans les collèges	p. 8
Un diagnostic énergétique de 6 collèges	p. 9
Les consommations énergétiques des bâtiments départementaux	p. 9
Les modes de déplacement des agents	p. 10
<b>AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS</b>	p. 12
De l'énergie solaire pour des bâtiments départementaux	p. 12
La gestion et valorisation des Espaces naturels sensibles (ENS)	p. 12
Aides à la plantation de haies	p. 14
Lutte contre les espèces invasives	p. 15
Les aides à la rénovation énergétique	p. 16
La préservation de la ressource en eau	p. 17
<b>VIVRE ENSEMBLE</b>	p. 18
L'autopartage sur le département	p. 18
Un accompagnement tout au long de la vie	p. 19
Un bus contre l'exclusion numérique	p. 20
Passeport pour les Paralympiques	p. 20
Les aides en faveur des séniors et du handicap	p. 21
<b>UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE</b>	p. 22
Aides à l'agriculture	p. 22
Un département « fibré »	p. 23
RSA : la loi Plein emploi en vue	p. 23
Un accueil innovant pour le trouble autistique	p. 24
Une solidarité numérique	p. 24
Lutte contre la précarité énergétique	p. 25
Orn'Immo maintient le cap	p. 25
<b>FAVORISER L'ÉCO-CONSOMMATION</b>	p. 26
Collecte des documents des Archives	p. 26
Des collèges engagés	p. 26
Des produits éco-labellisés dans le quotidien des agents	p. 27
La consommation de papier dans les services	p. 28
La production de papier	p. 28
Accompagner un tourisme durable	p. 29
<b>GLOSSAIRE</b>	p. 31



# LE PANORAMA DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



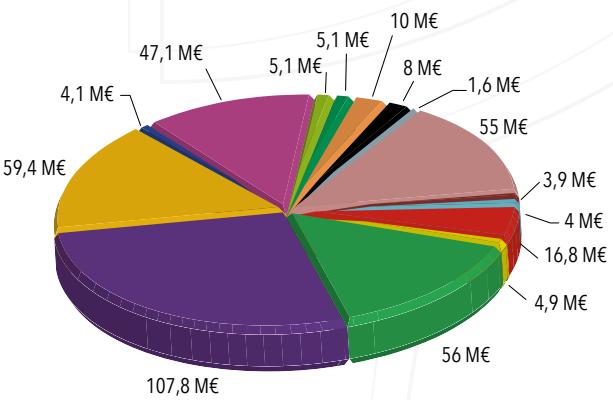
Ce budget  
départemental  
de  
**389 M€**

## BUDGET GLOBAL 2024 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Le budget total du Département de l'Orne s'élève à 389 M€ (dépenses réelles, hors amortissement, dette...), soit une baisse de 1,01 % par rapport à 2023**

(source : compte administratif 2024)

- 921 - Réseau routier
- 922 - Transport de personnes
- 923 - Environnement
- 924 - Agriculture et cheval
- 925 - Action numérique
- 931 - Sport
- 932 - Collèges - Formation initiale - Jeunesse
- 933 - Action culturelle et enseignement artistique
- 934 - Patrimoine culturel
- 971 - Solidarité territoriale
- 952 - Action touristique
- 961 - Enfance famille
- 962 - Dépendance - Handicap
- 963 - Cohésion sociale
- 964 - Santé

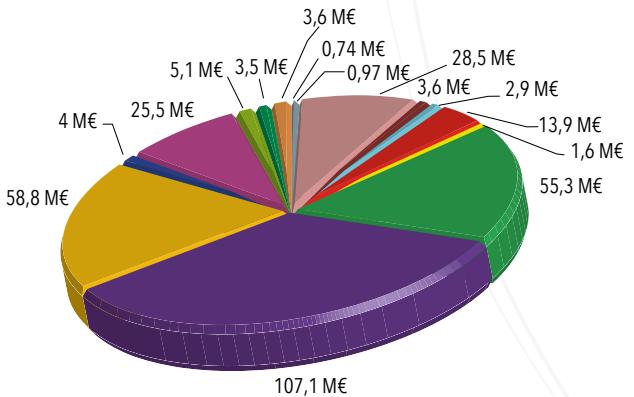


Ce budget se répartit comme suit :

- FONCTIONNEMENT : 315 M€ (+3,22 % par rapport à 2023)
- INVESTISSEMENT : 74 M€ (- 15,68 % par rapport à 2023).

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

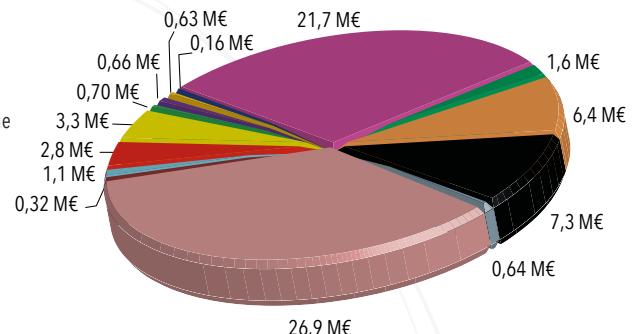
- 921 - Réseau routier
- 922 - Transport de personnes
- 923 - Environnement
- 924 - Agriculture et cheval
- 925 - Action numérique
- 931 - Sport
- 932 - Collèges - Formation initiale - Jeunesse
- 933 - Action culturelle et enseignement artistique
- 934 - Patrimoine culturel
- 971 - Solidarité territoriale
- 952 - Action touristique
- 961 - Enfance famille
- 962 - Dépendance - Handicap
- 963 - Cohésion sociale
- 964 - Santé



Nous pouvons constater que sur les thématiques sociales, le budget en fonctionnement (charges directes et indirectes et cumulées) a augmenté de 3,22 % passant ainsi à 225,23 M€ ! Ce qui confirme la forte prise en compte par le Département de la solidarité et du bien-être des Ornais, soit 2 des 5 finalités du DD.

## DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

- 921 - Réseau routier
- 922 - Transport de personnes
- 923 - Environnement
- 924 - Agriculture et cheval
- 925 - Action numérique
- 931 - Sport
- 932 - Collèges - Formation initiale - Jeunesse
- 933 - Action culturelle et enseignement artistique
- 934 - Patrimoine culturel
- 971 - Solidarité territoriale
- 952 - Action touristique
- 961 - Enfance famille
- 962 - Dépendance - Handicap
- 963 - Cohésion sociale
- 964 - Santé



Avec 74 M€ de dépenses réelles en 2024 (hors remboursement en capital de la dette), le Département a poursuivi son programme ambitieux d'investissement pour son territoire.

La baisse constatée (- 15,68 %) s'explique par le fait que certains programmes arrivent à leur terme, comme, par exemple, le déploiement du plan numérique souhaité pour l'Orne.

En ce qui concerne le domaine de l'agriculture et du cheval, les investissements ont diminué en 2024 du fait de la fin du programme d'investissement sur le Pôle international de sports équestres (PISE) et le changement de gestion du Haras national du Pin avec la création d'un syndicat mixte à compter de janvier 2024.

Ainsi dans un contexte budgétaire contraint, le Département a réussi à maintenir un haut niveau d'investissement dans ses missions principales tout en gardant le cap sur l'orientation prise depuis longtemps dans le développement durable. C'est ce qu'illustre à nouveau ce rapport.





# AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT



**263 km**  
de routes  
départementales  
ont reçu  
un revêtement  
neuf en 2024



## ↗ LE PLAN CLIMAT DÉPARTEMENTAL

Voté en mars 2024, pour une période allant jusqu'en 2030, le Plan climat propose 61 actions réparties dans 6 axes différents : **eau, énergie, mobilité, alimentation, biodiversité et sensibilisation.**

Son objectif est de proposer une trajectoire vers laquelle le Département et l'ensemble des acteurs du territoire devraient se diriger pour réduire l'impact du changement climatique.

Afin de présenter quelques actions du Plan climat réalisées en 2024, celles-ci seront indiquées par le visuel du Plan climat 61. L'ensemble des actions détaillées sont à retrouver dans le document complet qui peut être consulté sur [Orne.fr](http://Orne.fr) ou en suivant ce **QR code** :



+ d'infos sur le *Plan Climat 61*

[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

## ↗ DES CHANTIERS ROUTIERS DÉCARBONÉS

Afin de réduire l'impact environnemental lié à la réfection de ses routes, le Département a choisi depuis 2022 de faire appel à des techniques moins émettrices de CO<sub>2</sub> comme le recyclage des matériaux sur place ou encore en réduisant les apports. En 2024, 4 projets ont été menés : au Grais sur 1,5 km, à Champsoult sur 2,5 km, à Val-au-Perche et en forêt d'Écoutes, sur 5,5 km.

Au total, ce sont environ 100 tonnes de CO<sub>2</sub> qui n'ont pas été émises dans l'atmosphère.

## ↗ DES AMÉNAGEMENTS ET ÉVÈNEMENTS EN FAVEUR DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Le Département gère plus de 160 km de voies vertes et 190 km d'itinéraires cyclos en routes partagées. En 2024, d'importants travaux de remise à neuf d'une portion de la Véloscénie, entre Sablons-sur-Huisne et La Mesnière ont été menés : préparation du support et pose d'un sable neuf compacté sur 21 km (1,5 M€). Cette même année, sur l'ensemble des voies vertes, le Département a également engagé 685 000 € pour la réfection des ouvrages d'art et 745 000 € pour l'entretien, la signalétique et des aménagements divers.



© CD61

Dans cette continuité, le Département a actualisé son schéma vélo en 2024 afin d'intégrer des évolutions majeures : tout d'abord, une modification du schéma national a été initiée afin de prolonger la Vélobussonnière (Saumur – Alençon) par un itinéraire reliant Alençon – Sées – Haras national du Pin – Vimoutiers, et faisant le lien avec le Calvados (jusqu'à la mer).

Ensuite, un tracé a été identifié entre Pont d'Ouilly et Chaulieu via Tinchebray-Bocage, et constituerait ainsi un nouvel itinéraire départemental et régional reliant la Vélo Francette à la Vélomaritime.



En parallèle à ces travaux d'infrastructures, des évènements sont également organisés comme la joyeuse Mad Jacques qui a accueilli 600 cyclotouristes de toute la France sur les routes ornaises durant deux jours. Le peloton a emprunté l'itinéraire de la Véloscénie et s'est arrêté notamment sur le territoire du Parc du Perche. Pour beaucoup de cyclistes, ce fut une découverte des atouts vélo et touristiques de l'Orne.

Un jeu à gratter, en partenariat avec les producteurs locaux, fut également proposé aux cyclistes parcourant la Vélo Francette. Les lots étaient composés de produits locaux de 8 partenaires, volontaires pour cette première édition. Au total, ce ne sont pas moins de 750 tickets qui ont été distribués.



Pour pouvoir accueillir au mieux les cyclotouristes, plusieurs box à vélo sécurisés ont été installés sur le territoire : 6 à la gare de Briouze, 2 en Forêt de Bourse et 2 à l'étang de la Lande-Forêt, faisant le lien avec les ENS à proximité. Tourisme 61 a également subventionné l'installation de 12 places à Domfront.



▲ Parkings à vélo installés par le Département (Forêt de Bourse, étang de la Lande Forêt et gare de Briouze)

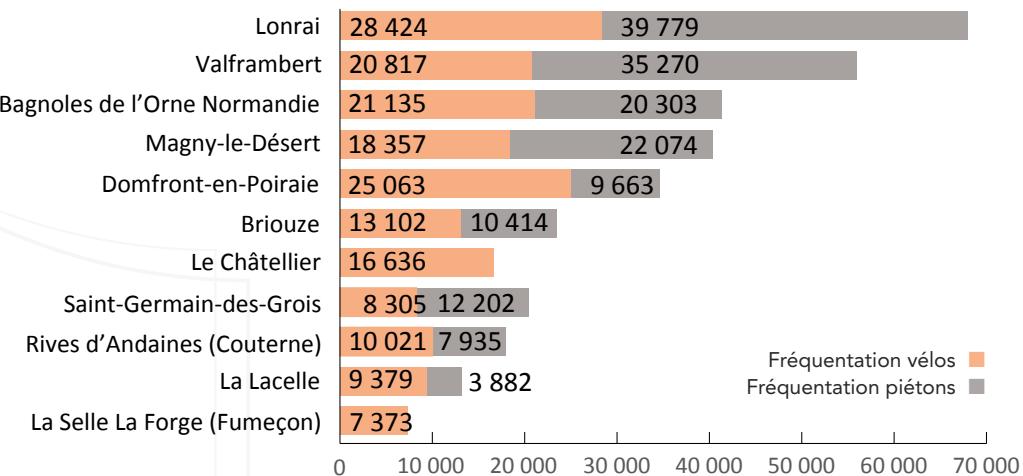


▲ Parkings subventionnés par Tourisme 61 à Domfront.

Cette forte implication en faveur de la pratique du vélo a conduit à l'accueil de 193 281 cyclistes comptabilisés sur les véloroutes et voies vertes du Département en 2024, auxquels viennent s'ajouter 170 800 piétons. Par rapport à l'an passé, une baisse de presque 10% est constatée sur la fréquentation vélo. Cela peut notamment s'expliquer par une météo pluvieuse en 2024, ne favorisant pas les déplacements doux.

## FRÉQUENTATION DES VOIES VERTES

**193281**  
cyclistes  
comptabilisés  
sur les  
voies vertes  
du Département  
en 2024,  
auxquels  
s'ajoutent  
170 800 piétons.





### ↗ DES TRAVAUX D'AMPLEUR DANS LES COLLÈGES

Parce que la construction des bâtiments se réfléchit aussi d'un point de vue performances énergétiques, le Département a fait le choix d'orienter la construction du futur collège Arlette Hée Fergant de Vimoutiers comme un modèle en terme environnemental. En effet, l'établissement sera équipé de 27 sondes géothermiques pour le chauffage mais aussi de panneaux solaires sur ombrières et toitures, de récupérateurs d'eaux pluviales, d'un éclairage LED et de grandes surfaces végétalisées. Il sera alors capable de produire sa propre énergie. Le début de construction de cet établissement neuf est prévu pour l'été 2025 et fait partie intégrante d'un grand plan de modernisation des collèges ayant débuté en 2010 et qui s'est doté d'une enveloppe de 109 M€ d'investissement pour la période 2023-2028.

En parallèle de ce projet d'ampleur, d'autres se poursuivent comme la phase 2 au collège Jean Monnet de Flers, avec la construction d'un nouveau bâtiment pour l'administration, la SEGPA « habitat-métiers du bâtiment » et des salles de sciences. Deux autres phases suivront pour un coût global estimé à 21 M€.

Au collège Molière (L'Aigle), après la livraison des deux premières tranches, ce sont maintenant la construction du CDI ainsi que la rénovation de l'administration et de l'aile Nord qui ont débuté. Le coût global du projet est estimé à 24,5 M€.

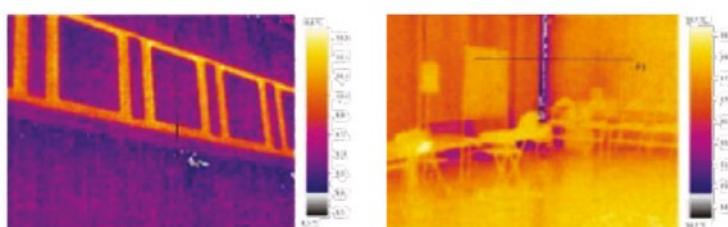
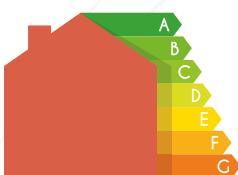
Enfin, à Alençon, la construction du collège Jean Racine se poursuit pour une livraison prévue fin 2025, pour un coût global de 34 M€.



## ↗ UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE 6 COLLÈGES

Réalisé par Territoire Énergie 61 (TE61), ce diagnostic visait à mettre en évidence d'éventuelles faiblesses sur 6 collèges du Département afin d'y apporter des préconisations en matière de rénovation énergétique et d'aménagements. Les 6 collèges concernés étaient Félix Leclerc (Longny-les-Villages), Françoise Dolto (L'Aigle), Charles Léandre (La Ferrière-aux-Étangs), Jacques Prévert (Domfront), André Collet (Moulins-la-Marche) et Gaston Lefavrais (Putanges-le-Lac).

TE61 a ainsi utilisé une caméra thermique, mettant en évidence les points faibles (déperditions) et les points forts (absence de pont thermique) des bâtiments. Des analyses de factures (eau, gaz, électricité, etc.) ont été réalisées dans l'objectif de déterminer des pistes d'économies. Le coût total de cette prestation s'est élevé à 36 000 €.



## ↗ LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En dehors des collèges, des casernes de gendarmerie, du bureau information jeunesse, etc., l'ensemble des bâtiments départementaux représente une surface de près de 115 000 m<sup>2</sup>, avec une consommation moyenne de 70,4 kWh/m<sup>2</sup> (données brutes).

Pour 2024, la répartition des consommations d'énergies facturées était la suivante :

- Gaz : 4 436 686 kWh (+ 1 % par rapport à 2023 : + 45 874 kWh)
- Électricité : 3 657 038 kWh (+ 5.9 % rapport à 2023 : + 203 436 kWh).

La consommation globale en 2024 a donc légèrement augmenté par rapport à 2023. Cela peut s'expliquer par un hiver plus rigoureux. Il est à noter que le coût du kWh pour le gaz reste très élevé depuis le début du conflit en Ukraine.



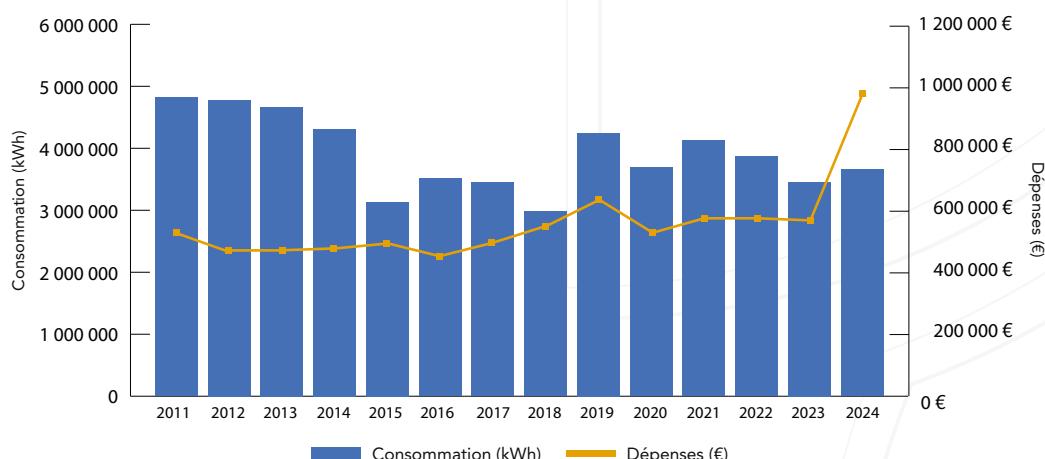
### SUIVI DU GAZ NATUREL SUR LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL





On note également une hausse importante du coût de l'électricité en 2024. Malgré une consommation similaire à celle de 2023, la facture a bondi de 72 %, passant de 570 235 € en 2023 à 981 952 € en 2024.

### SUIVI DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

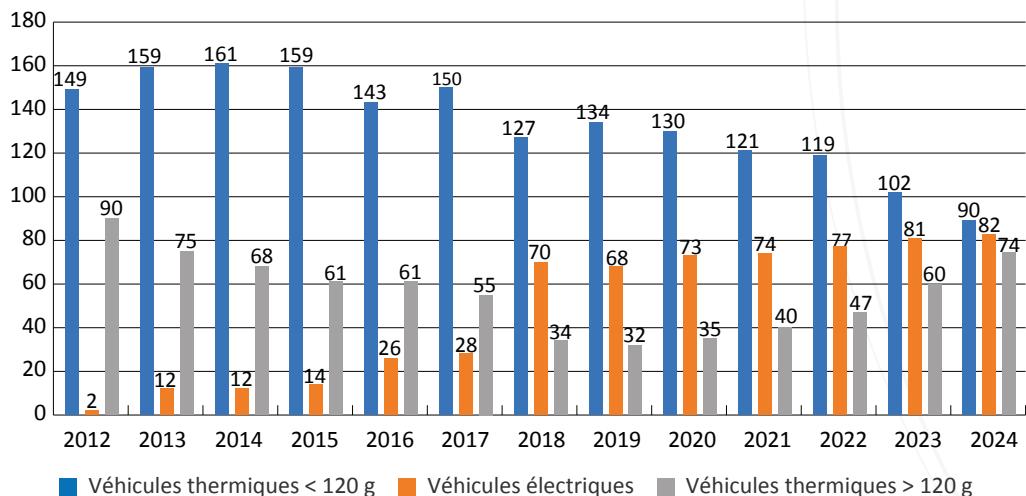


### ➤ LES MODES DE DÉPLACEMENT DES AGENTS

Dans l'objectif de réduire l'empreinte environnementale des déplacements des agents, le Département a continué en 2024 à électrifier sa flotte de véhicules avec 82 voitures électriques sur un total de 246 véhicules.

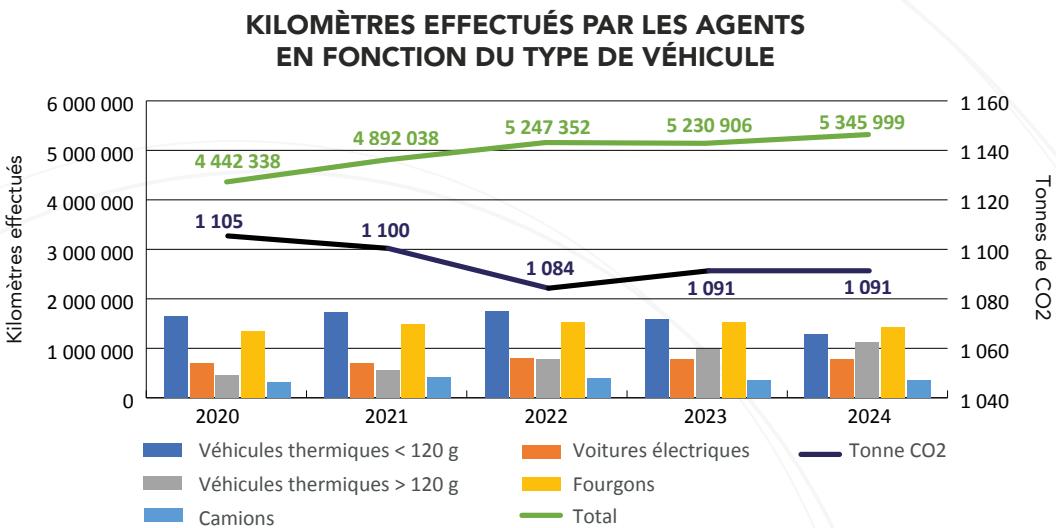


### LA FLOTTE DE VÉHICULES



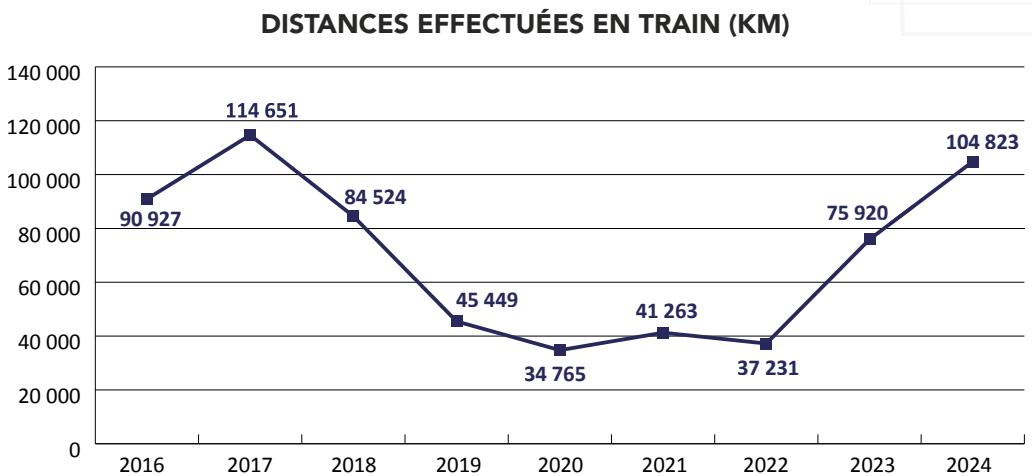
En 2024, le nombre de kilomètres effectués par les agents départementaux dans le cadre de leurs missions a augmenté de 115 000 km, sur un total de 5 346 000 km.

**A**  
5 346 000  
km  
effectués  
en 2024



En dehors de l'utilisation des véhicules de service, les agents ont également la possibilité de se déplacer en train, notamment pour les trajets longues distances. Ce moyen de transport est en forte progression depuis deux années consécutives avec 104 823 km parcourus en 2024, contre 75 920 en 2023, soit une augmentation de 38 %.

**C**  
38%  
d'augmentation  
de transport en  
train pour les  
agents.





# AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS

Plan Climat 61

ENER4.



## ↗ DE L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Pour l'entretien des routes, 14 centres d'entretien routier (CER) sont déployés pour un total de 180 agents. Les bâtiments doivent progressivement être rénovés, comme ce fut le cas en 2024 pour le CER d'Argentan (12 agents). Le Département a choisi de profiter de cette phase de rénovation pour installer 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur toiture, pour un total de 107 kWc, lui permettant de produire l'équivalent de ses besoins électriques et un surplus qui sera destiné à la Délégation territoriale d'action sociale (DTAS) d'Argentan dans le cadre d'un processus d'autoconsommation collective.



En complément de l'installation des panneaux photovoltaïques, une isolation par l'extérieur des bâtiments a été effectuée et le système de chauffage électrique a été remplacé par du matériel plus récent et plus performant.

◀ Un centre routier modernisé (Argentan)

Plan Climat 61  
BIODIV1.

## ↗ LA GESTION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Pour répondre à sa mission de préservation de la faune et de la flore remarquables, le Département, dans le cadre de sa politique ENS, réalise chaque année des travaux de restauration sur ses sites.

En 2024, il a notamment réalisé d'importants travaux de décapage sur la Tourbière des Petits Riaux, en forêt d'Écouves, (30 000 €, avec l'aide de l'Europe et de la Région Normandie) pour favoriser le développement de sa végétation remarquable.

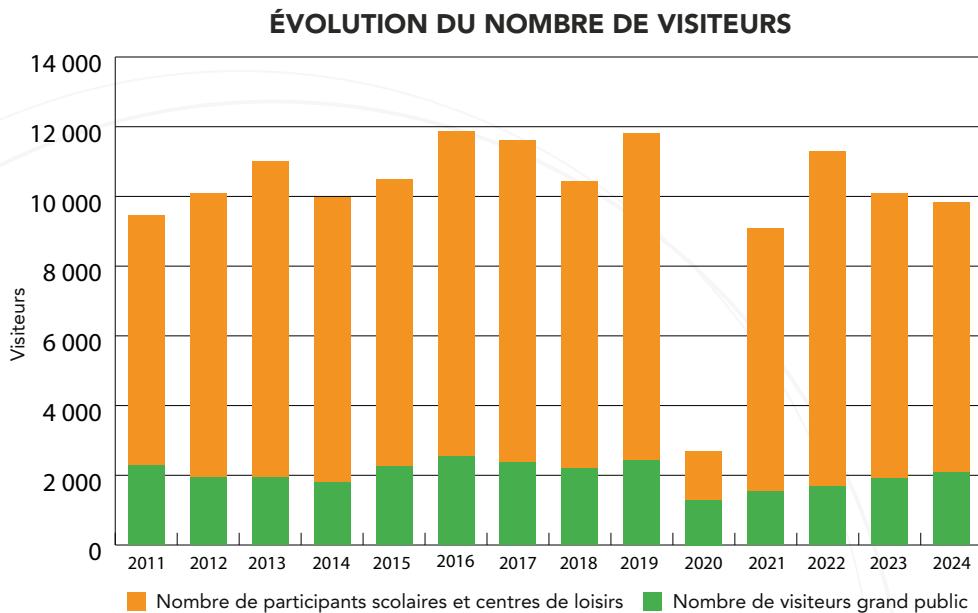


Pour préserver ces sites, des plans de gestion sont établis, comme ce fut le cas en 2024 pour le Marais du Grand-Hazé, classé également Natura 2000. Fruit d'une concertation entre le Département, la Région et les acteurs du site, cette feuille de route pour les 10 prochaines années veillera, entre autres, au maintien de la qualité de l'eau et d'une bonne luminosité pour favoriser son écosystème.

Afin de présenter ces sites, et expliquer le fonctionnement de leurs écosystèmes, des visites

encadrées sont organisées auprès du grand public, des scolaires ainsi que des centres de loisirs. En 2024, 22 sites ont fait l'objet de visites guidées pour un total de 482 animations d'une demi-journée : 157 animations « grand public » avec 2076 participants et 325 animations « scolaire et centre de loisirs » avec 7 750 participants.

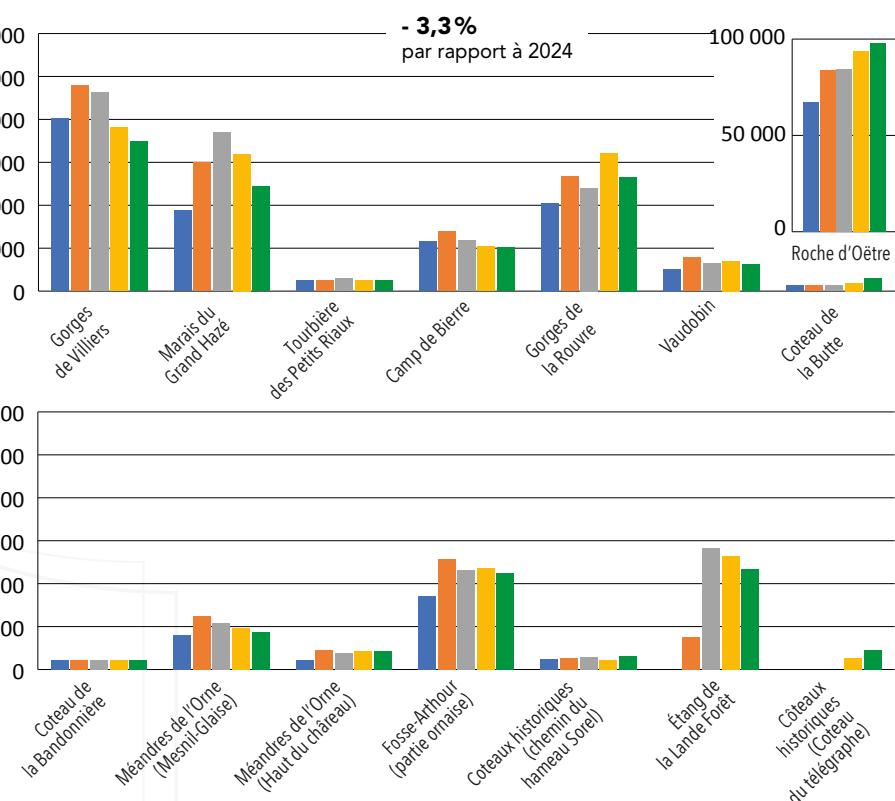
  
187 614  
visiteurs  
en 2024  
pour les  
26 espaces  
naturels  
sensibles  
(ENS).



Sur un total de 40 ENS, 23 sites sont ouverts au public en visite libre, dont 16 sentiers ont fait l'objet d'une mesure de la fréquentation. Celle-ci a été évaluée en 2024 à 187 614 visiteurs, soit une baisse de 3,3 % par rapport à 2023, mais équivalente à 2022. Cette baisse est constatée sur l'ensemble des sites, notamment sur la période printanière, particulièrement pluvieuse l'an dernier.

### ÉVOLUTION ▶ DE LA FRÉQUENTATION SUR LES SITES MAJEURS ENTRE 2020 ET 2024

- 2020
- 2021
- 2022
- 2023
- 2024





## AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS



**116 474 €**  
D'AIDES  
en 2024  
à la plantation  
de 24 km  
de haies  
bocagères  
dans l'Orne.



Pour permettre les visites des sites sensibles, des aménagements sont régulièrement effectués, comme ce fut le cas en 2024 pour le site de la Forêt de Bourse, situé au Ménil-Broût. Afin de rendre le site accessible aux visiteurs, un sentier de 2 km a été aménagé. Les promeneurs peuvent ainsi cheminer entre les vieux chênes ou encore longer la Vezone en toute sécurité et sans porter atteinte à la biodiversité. Le Département a également fait le choix de connecter cet ENS à la Véloscénie, permettant ainsi aux cyclotouristes d'accéder facilement au site.



En dehors des gros travaux d'aménagement, le Département réalise tout au long de l'année des opérations d'entretien sur l'ensemble de ces sites afin de préserver la biodiversité locale. L'ensemble des actions des ENS est à retrouver sur la page internet dédiée et dans le rapport annuel.

◀ Aire d'accueil du sentier découverte de la Forêt de Bourse situé le long de la Véloscénie

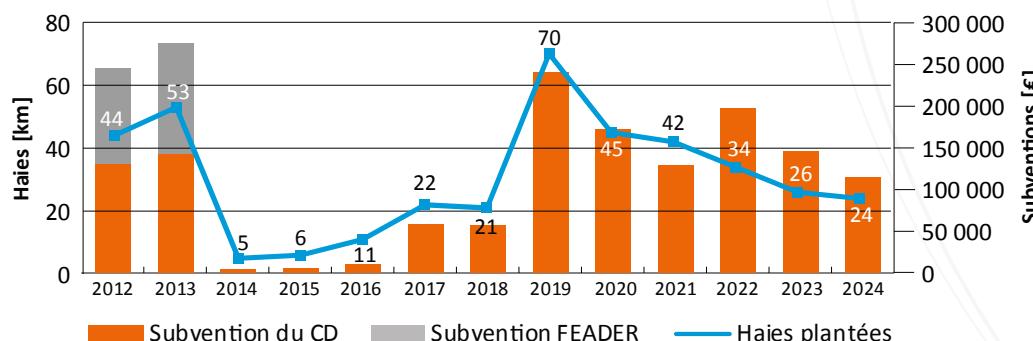
### ➤ AIDES À LA PLANTATION DE HAIES

Dans la continuité de l'action mise en place depuis plusieurs années, en 2024, 24 km de haies ont été subventionnées par le Département, pour un montant total de 116 474 €.

Malgré une baisse globale du linéaire de haies subventionné par le Département, les haies plantées par des agriculteurs et des groupes d'opérateurs privés ont augmenté. Globalement, le dispositif départemental reste le plus souple et le plus ouvert aux particuliers, qui ne peuvent pas prétendre aux aides de l'État. Pour les collectivités, le dispositif reste attractif, puisque plus sûr en termes de financement et moins compliqué à mettre en œuvre.

Dans le cadre de ce dispositif, le Département a financé en 2024 un troisième projet de plantation sur la CDC du Pays de Mortagne à hauteur de 92 292 € pour 14,7 km, portant ainsi le linéaire aidé sur cette collectivité à près de 35 km.

PLANTATION DE HAIES BOCAGERES



En complément des aides à la plantation, le Département subventionne également les plans de gestion de haies. En 2024, un seul dossier a été financé pour un montant de 800 €.

## ↗ LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Le long des routes départementales et des voies vertes, la présence d'espèces invasives peut parfois être importante sur certains secteurs. C'est notamment le cas de la Renouée du Japon, plante originaire de l'Asie de l'Est à croissance rapide, envahissant le milieu où elle est présente, entraînant une faible diversité d'espèces floristiques.

Pour lutter contre la prolifération de cette plante, plusieurs techniques sont testées sur les voies vertes départementales comme l'installation de bâches ou de palissades. D'autres techniques devraient également être testées dans les années à venir comme la plantation de clématites.

Afin d'accompagner les agents dans la gestion des espèces invasives, le Département forme chaque année plusieurs d'entre eux à l'entretien écoresponsable des abords routiers. 13 agents ont suivi cette formation en 2024.



© Adobe stock

◀ Renouée du Japon



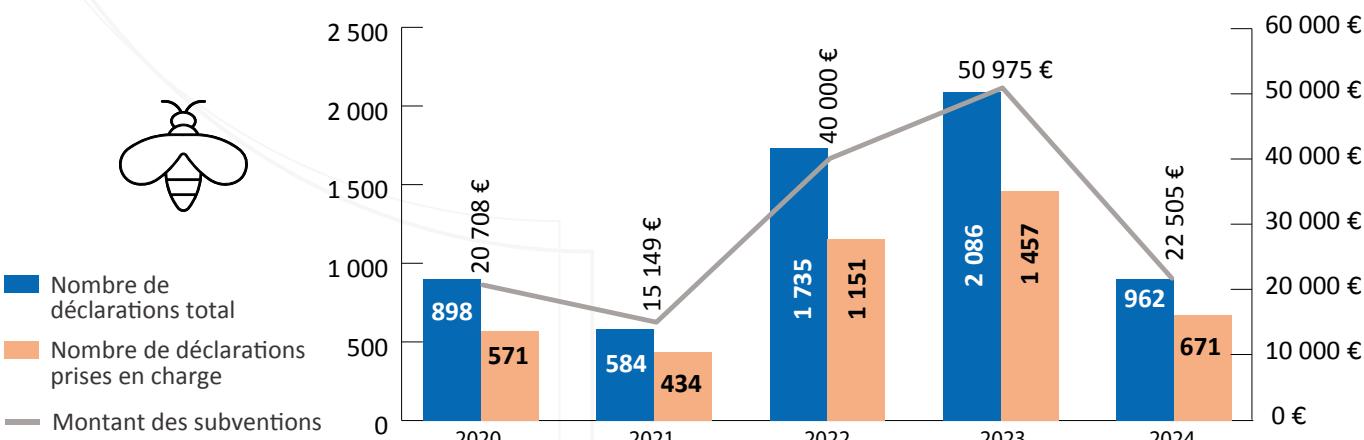
© Adobe stock

▲ Frelon asiatique

Installé dans l'Orne depuis 2011, le Frelon asiatique, se nourrissant principalement d'abeilles, a un fort impact sur leur déclin, que ce soit à l'échelle locale ou nationale, pouvant entraîner des conséquences économiques importantes pour les apiculteurs professionnels notamment, avec la réduction de la production de miel et de la pollinisation des fleurs et cultures. Enfin, des effets sanitaires peuvent être présents à cause de leurs piqûres, qui peuvent dans certains cas être mortelles.

Pour réduire la population de cette espèce invasive sur le territoire, le Département a fait le choix de subventionner la destruction des nids. En 2024, 671 nids ont été détruits pour un montant total de 22 505 € de subvention. La baisse constatée par rapport à 2023 pourrait s'expliquer par une réduction de la détection des nids plus que par une diminution de leur présence. En effet, la saison printemps – été 2024 ayant été assez pluvieuse, les moments de convivialité en extérieur étaient moins fréquents, entraînant donc une plus faible détection des frelons.

### AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES





## AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS



**73 500 €**  
D'AIDES  
départementales  
aux projets  
des collectivités  
liés à l'énergie.



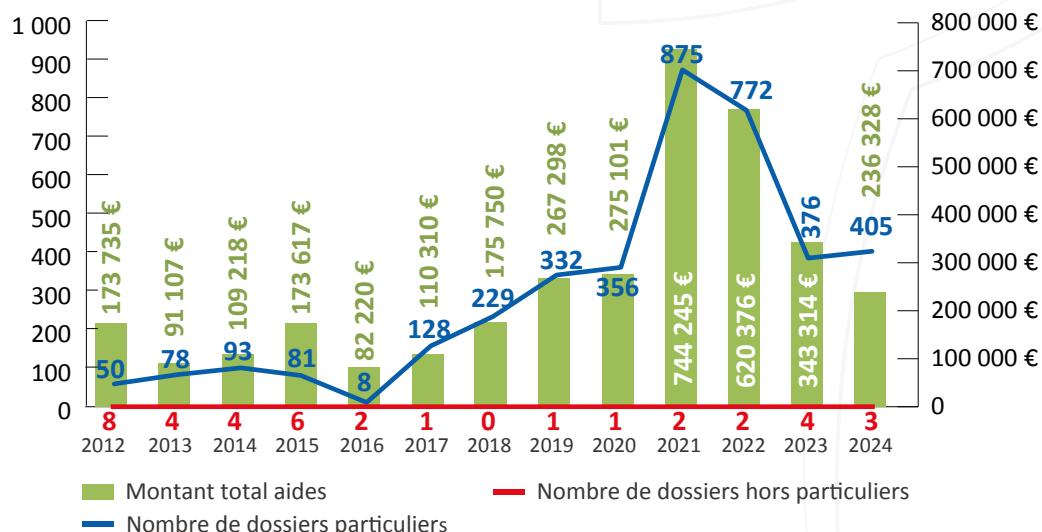
### ↗ LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs années, le Département a fait le choix d'aider les ornais et les collectivités dans leur rénovation énergétique au travers des aides au bois énergie et à l'isolation.

En 2024, 424 dossiers de particuliers ont été instruits pour des poêles à bois dont 19 déclarés non recevables, en raison de ressources financières trop importantes ou dépassées ou du plafond maximum des aides publiques atteint. Sur l'ensemble des demandes d'aides favorables déposées en 2024 par les particuliers, on dénombre 19 chaudières à bûches ou granulés, 162 inserts ou poêles à bûches et 224 inserts ou poêles à granulés.

Une baisse des subventions a été constatée par rapport à 2023, qui s'explique, entre autres, par la baisse du montant maximal pouvant être accordé, passant de 750 € à 500 €.

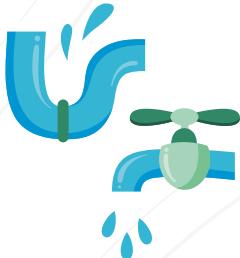
AIDES BOIS ÉNERGIE 2012-2024



Le nombre de dossiers émanant de collectivités reste stable avec 3 dossiers pour des chaufferies bois pour 21 420 € de subventions (école de Rânes, école de Nécy, EHPAD de la Ferrière-aux-Étangs) et 2 dossiers pour des travaux d'isolation pour 32 330 € de subventions (Pervenchères, Courtomer).

Le Département propose également des aides pour la conversion des voitures thermiques essence au bio-éthanol, moins polluant. En 2024, 25 dossiers ont été déposés pour cette aide d'un montant de 200 € par kit.

Au total pour l'année 2024, sur l'ensemble des aides en matière d'économie d'énergie, ce sont donc 314 878 € qui ont été accordées par le Département.



## ↗ LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Chaque année, le Département apporte un soutien financier aux collectivités dans leurs investissements pour permettre aux Ornais de disposer d'une eau en quantité et respectueuse des normes sanitaires, mais également pour l'assainissement des eaux usées. Au total, le territoire accueille 237 stations d'épuration et 2 261 km de réseau d'assainissement collectif (SISPEA 2023). Ces aides permettent de maîtriser le prix de l'eau pour les usagers. En 2024, 3 M€ ont été consacrés à ce domaine, dont un fonds exceptionnel d'1 M€ pour la lutte contre les fuites de canalisation. Sur un linéaire d'eau potable total de 11 146 km, 19,7 % du volume d'eau distribué est perdu (SISPEA 2023).

Parmi les projets aidés en 2024, la reconstruction de la station d'épuration de la Madeleine Bouvet de 270 EH (équivalent habitants) ainsi que les premiers chantiers pour le renouvellement de canalisations d'eau potable «fuyardes».

Les aides départementales ont ainsi permis de remplacer 16,2 km de canalisations, à Camembert et sur le secteur d'Écouché-les-Vallées et Rânes (opérations portées par les syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable de l'Ortier et de la Vallée de l'Orne).

En 2024, le Département a également poursuivi le déploiement des récupérateurs d'eau dans ses centres d'entretien routier (CER), permettant l'utilisation de l'eau de pluie pour le lavage des panneaux de signalisation et des véhicules de service. Le CER d'Argentan s'est ainsi vu doté d'une cuve de 5 m<sup>3</sup>, portant à 9 le nombre de CER équipés.

Pour préserver la ressource en eau, le Département déploie depuis plusieurs années la télérègle de l'eau sur tous les collèges et 6 bâtiments départementaux, pour un total de 86 capteurs. En 2024, ces installations ont permis d'éviter des fuites d'environ 24 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit une économie de pratiquement 138 000 €.

À titre d'exemple, ce système a détecté une fuite de 500 l/h due à une canalisation cassée sous l'enrobé de la cour d'un collège. En l'absence de télérègle, la facture finale aurait été portée à près de 12 000 €.



© Adob stock



# VIVRE ENSEMBLE



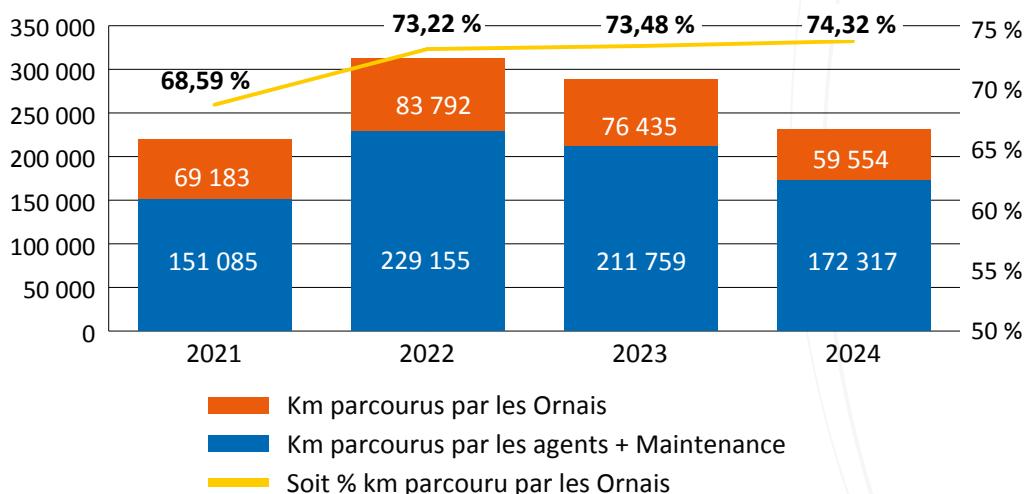
**74 %**  
DE  
**RÉSERVATIONS**  
effectuées  
par des Ornais  
sur Autofree 61  
contre 72 %  
en 2023.

## ➤ L'AUTOPARTAGE SUR LE DÉPARTEMENT

Le Département met à disposition du public des véhicules électriques 24h sur 24h toute l'année à l'Hôtel du Département et sur plusieurs autres sites (Bellême, Mortagne-au-Perche, Argentan, La Ferté-Macé et Flers). Ce dispositif, aussi bien économique qu'écologique, permet à la collectivité d'optimiser sa flotte de véhicules et de la partager avec les Ornais. En 2024, 74 % des réservations ont été effectuées par des personnes extérieures à la collectivité (contre 72 % en 2023).

Au total, ce sont 2112 réservations qui ont été effectuées par les Ornais en 2024, contre 2658 en 2023. Ces chiffres, équivalents à ceux de l'an dernier, sont accompagnés d'une baisse du nombre global de kilomètres parcourus : 231 871 km en 2024, contre 288 104 km en 2023, ainsi qu'un retour aux chiffres de 2022 pour ce qui est du nombre d'utilisateurs du service, à savoir 61 en 2024 contre 73 en 2023. La baisse du nombre d'utilisateurs, couplée à celle du nombre de kilomètres parcourus, confirme l'usage du service principalement pour de faibles distances.

### UTILISATION DES VÉHICULES AUTOFREE61



Afin de promouvoir ce service sur l'ensemble du territoire ornais, le Département a adopté en 2022 une nouvelle mesure permettant de financer la mise en œuvre d'un service d'autopartage. Cette nouvelle politique est un levier important pour réduire l'autosolisme tout en permettant aux personnes en situation de précarité de pouvoir se déplacer à moindre coût.

En 2024, la communauté de communes Terres d'Argentan Interco a été aidée à hauteur de 19 800 € pour la mise en place de 6 voitures électriques dont 5 sans permis afin de permettre au plus grand nombre de se déplacer.



## ↗ UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA VIE

© David Commarchal



© DR



© DR



Dans le cadre de sa politique en faveur des solidarités, le Département accompagne les Ornais dès le plus jeune âge en jouant notamment un rôle moteur, en lien avec la CAF, dans le développement des Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) au travers de soutiens financiers mais aussi en autorisant leur ouverture. 32 MAM sont aujourd'hui en service sur le territoire ornais et 22 nouveaux projets sont à l'étude pour 2025.

Le Département accompagne également les mineurs en difficulté au travers de 150 places d'hébergements réparties dans trois Maisons d'enfants à caractère social (MECS). Ces lieux de vie permettent de les protéger afin qu'ils puissent faire face à une difficulté temporaire. Pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles, ces MECS vont progressivement être modernisées avec, dans un premier temps, le déménagement de celle des Petits Châtelets (Alençon) dans les locaux de l'IME la Garenne (Saint-Germain-du-Corbéis) en attendant la construction d'un nouveau site d'ici 2028.

Enfin, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) propose des aides et des accompagnements aux familles des personnes en perte d'autonomie, permettant ainsi d'offrir un peu de répit aux aidants.



### ↗ UN BUS CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

Le Département accompagne chaque année les Ornais dans le domaine du numérique. C'est ainsi qu'en 2024, les quatre coachs dédiés ont sillonné le département au sein du bus numérique ornais et ont réalisé 500 accompagnements individuels, 1250 rendez-vous de suivi et 177 ateliers collectifs entre autres. Cet accompagnement gratuit permet aux personnes concernées d'appréhender les outils numériques et de faciliter leur usage dans leur quotidien par exemple pour des démarches administratives, de plus en plus dématérialisées. En 2024, le Département s'est doté d'un bus neuf pour poursuivre cette mission.



© Adobe Stock



© DR

### ↗ PASSEPORT POUR LES PARALYMPIQUES

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Passeport du civisme a vu 50 collégiens s'engager entre mars et juin 2024. Cette démarche, initiée par le Département, vise à sensibiliser les collégiens aux enjeux de la solidarité, du devoir de mémoire, du respect des institutions, de la protection du patrimoine et de l'environnement. Les volontaires ont ainsi participé au 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Montormel et de la libération de l'Orne (24 août 2024). Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, 30 collégiens engagés dans le dispositif se sont également rendus au Stade de France pour assister aux épreuves des jeux paralympiques.



© DR

## ↗ LES AIDES EN FAVEUR DES SÉNIORS ET DU HANDICAP

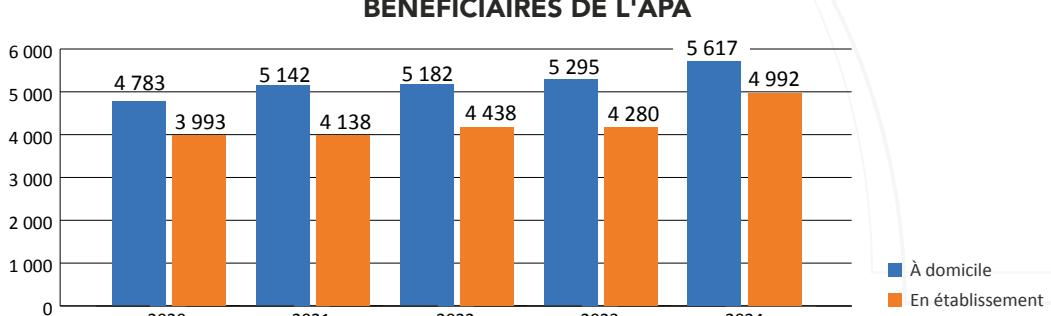
En 2024, 10 609 personnes ont bénéficié de l'APA (contre 9 575 en 2023), représentant une hausse de 11 %, soit + 1 034 personnes. Parmi les bénéficiaires, la proportion d'APA à domicile représente, en 2024, 53 % des personnes percevant cette aide.



© Adobe Stock

Les 47 % restant sont des bénéficiaires en établissement. Il est à noter que le nombre de bénéficiaires, qu'ils soient à domicile ou en établissement, est en constante augmentation depuis plusieurs années en raison du vieillissement de la population ornaise. De plus, la proportion du nombre de bénéficiaires à domicile poursuit sa hausse impulsée par la politique du Département (et autres mesures/dispositifs nationaux) en faveur des aides au maintien à domicile de la population ornaise âgée de 60 ans et plus.

  
**10 106**  
bénéficiaires  
de l'APA  
en 2024  
dans l'Orne



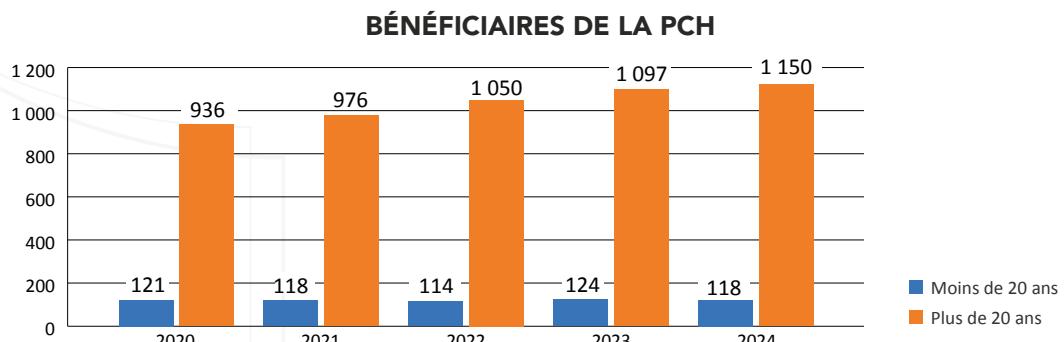
© Adobe Stock

La PCH de son côté vise à favoriser l'autonomie et à adapter la prise en charge des personnes âgées et handicapées en permettant leur maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

En 2024, les moins de 20 ans ont bénéficié d'une aide moyenne de 11 100 € (contre 8 795 € en 2023) et 6 982 € pour les personnes de plus de 20 ans (contre 6 858 € en 2023).

Au total, plus de 9 M€ ont été alloués à la PCH en 2024.

  
**9 M€**  
ont été alloués  
à la PCH  
en 2024.



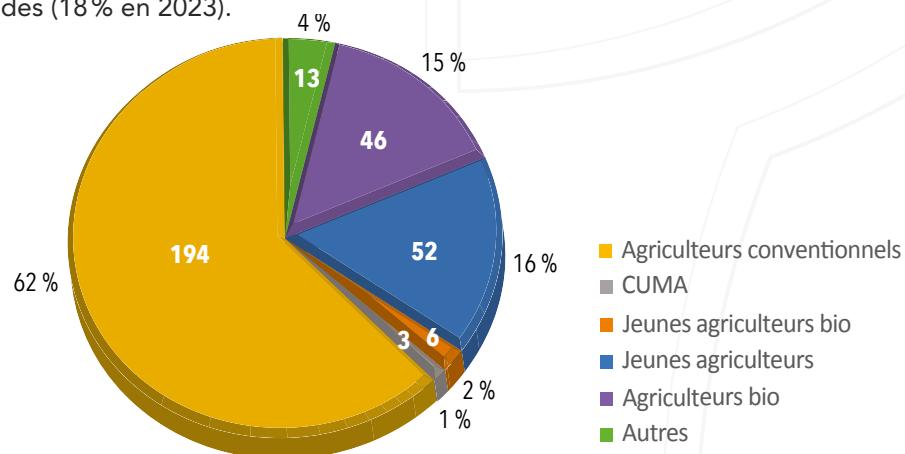


# UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE



© Adobe stock

## RÉPARTITION ▶ DES AIDES ET DU NOMBRE DE DOSSIERS POUR 2024



Pour accompagner la filière agricole, le Département a fait le choix de soutenir les petits investissements à hauteur de 1,4 M€ en 2024 (355 dossiers), des chiffres en hausse constante depuis 2022.

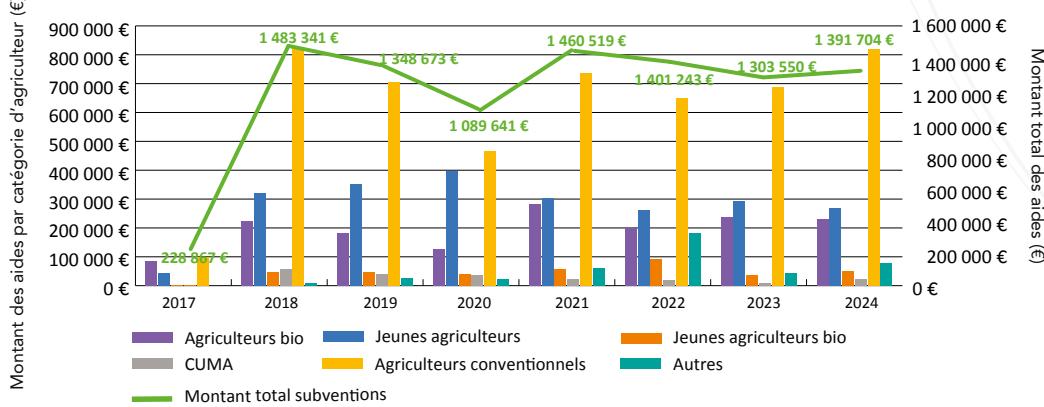
Les investissements éligibles doivent être compris entre 1 000 € HT et 10 000 € HT et peuvent bénéficier d'un taux de subvention de 40 %, avec une bonification de 20 % pour les agriculteurs en agriculture biologique ou les nouveaux installés de moins de 40 ans bénéficiant des aides à l'installation de la Région Normandie. Seul un projet par exploitation, et sur une période de trois ans, peut bénéficier de l'aide départementale.

Les investissements éligibles au dispositif concernent : l'amélioration des conditions de travail et de l'environnement sanitaire, l'aménagement des systèmes herbagers, le développement des filières de proximité, la performance environnementale et l'agritechnologie.

L'enveloppe inclut également des aides pour la biosécurité contre la tuberculose bovine.



## MONTANTS ALLOUÉS AU TITRE DES PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES (< 10 000 €) ▶





**176 000**  
prises à la fibre  
qui ont été  
déployées  
fin 2024.

**88 M€**  
investis  
par le  
Département



## ↗ UN DÉPARTEMENT « FIBRÉ »

Alors qu'au lancement du projet en 2013, l'objectif était de raccorder 169 000 prises à la fibre, ce sont 176 000 qui ont été déployées à fin 2024, le nombre de demande de raccordement ayant augmenté.

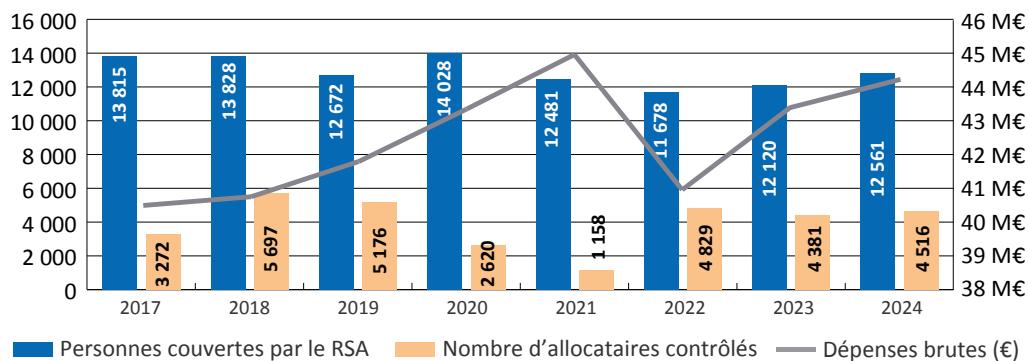
Depuis 2014, le Département aura investi 88 M€ pour l'accès de tous au très haut débit (dont 66 M€ d'aides de l'État, de la Région et de l'Europe). Le territoire est ainsi couvert par les quatre grands opérateurs Orange, Free, SFR et Bouygues.



## ↗ RSA : LA LOI PLEIN EMPLOI EN VUE

Avec l'arrivée de la loi Plein emploi et notamment les modifications des modalités d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, des groupes de travail ont été constitués avec l'État et France Travail en 2024 afin de mieux coordonner leurs missions auprès des bénéficiaires du RSA. L'une des grandes modifications amenées par cette loi est l'obligation des bénéficiaires d'être inscrits à France Travail.

### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET MONTANT BRUT ANNUEL DÉDIÉ



En 2024, une progression du nombre de bénéficiaires, cumulée à la revalorisation du montant socle du RSA, qui s'élève à 4,6 %, explique l'augmentation des dépenses brutes d'allocation de 1,7 %, soit 738 109 €.

Depuis la mise en place des contrôles, 39 631 dossiers en ont fait l'objet, dont 4 516 en 2024. Ce nombre se stabilise par rapport aux années antérieures. Les contrôles exercés sont de diverses natures : contrôles à l'entrée du dispositif, obligations d'insertion (sociale ou professionnelle), contrôles ciblés (sur la non-production de justificatifs, capitaux mobiliers et immobiliers, hébergements et autres contrôles divers), contrôles sur le recouvrement des indus RSA et des amendes, ou encore par rapport au « train de vie ».





### ↗ UN ACCUEIL INNOVANT POUR LE TROUBLE AUTISTIQUE

L'accueil des publics présentant un trouble autistique ainsi que leurs familles demande des conditions d'accueil adaptées. C'est pourquoi le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour personnes avec troubles autistiques d'Argentan a pu faire évoluer ses périodes d'accueil grâce au soutien du Département et de l'appel à projet « 50 000 solutions » lancé par l'Agence régionale de santé et les cinq départements normands. Ce dispositif a permis de mettre en place un accueil modulaire : accueils de jour ou de nuit, de quelques heures à quelques jours.

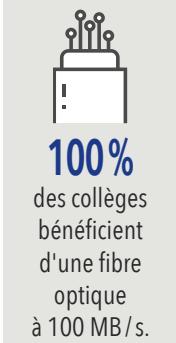


© DR

### ↗ UNE SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE



Depuis 2021, 100 collégiens issus de familles en difficulté, ont reçu un ordinateur de bureau reconditionné d'un collège ornais, dont 30 pour l'année 2024. Ce dispositif, entre dans le cadre du plan « Précarité numérique ».



Le Département, dans le cadre de son appel à projets Num'Orne, a subventionné en 2024, 28 projets dans 17 collèges, pour un montant total de 100 000 €. L'objectif de ce dispositif est d'aider les projets numériques novateurs dans les collèges. Ont ainsi été financés un studio web radio au collège René Cassin (Athis-Val-de-Rouvre) ou encore l'achat d'une imprimante textile pour la section SEGPA du collège Balzac d'Alençon.

Enfin, en 2024, 100 % des collèges bénéficient d'une fibre optique à 100 MB/s.

## ↗ LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du Plan climat, le Département accompagne des bénéficiaires du RSA, au travers des missions des assistants sociaux, dans une démarche de réduction de leurs factures énergétiques grâce à des ateliers menés par le CPIE des Collines normandes. En 2024, deux réunions d'information ont mené à la tenue de quatre ateliers : deux à Putanges-le-Lac et deux à Domfront-en-Poiray pour un total de 15 participants.

En 2025, dans la continuité des ateliers collectifs de 2024, des rendez-vous personnalisés seront menés avec les foyers volontaires.



## ↗ ORN'IMMO MAINTIENT LE CAP

Dans l'objectif de soutenir les entreprises créatrices d'emploi, le Département en a accompagné 74 depuis 2017. Pour 2024, le montant global du dispositif s'élève à 1 M€ pour 57 emplois créés. Parmi les entreprises accompagnées : Nénufar, fabricant de dômes pour méthaniseur nouvellement installé à Bretoncelles (150 000 €, 20 emplois créés d'ici 3 ans), Lacroix Emballages à La Ferté-Macé (150 000 €, 20 emplois créés d'ici 3 ans) et Tertu (barrières et glissières de sécurité) à Villedieu-lès-Bailléul (50 000 €, 4 emplois créés d'ici 3 ans).





# FAVORISER L'ÉCO-CONSUMMATION

## ↗ COLLECTE DES DOCUMENTS DES ARCHIVES

En 2024, les Archives départementales ont lancé une grande collecte de documents sur la thématique du sport, ayant ainsi permis d'en récolter une grande quantité.

**Petite anecdote :** les fonds de l'association Alençon-Médavy et de la famille d'éleveurs Périer de la Genevraye, dont l'un des ancêtres a inspiré Jean de la Varende pour son livre Nez de cuir, ont été versés aux archives départementales.

## ↗ DES COLLÈGES ENGAGÉS

L'approvisionnement des restaurants collectifs étant soumis à loi Egalim (sur l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire) un nouveau logiciel de gestion de la restauration (WebGerest) a été déployé dans les collèges ornais en 2024. Une centaine d'agents a ainsi été formée au suivi des denrées servies aux collégiens notamment en termes d'approvisionnement en bio, local et produits labellisés (AOP, IGP, etc.).



Afin de renouveler le matériel vétuste et de baisser les consommations énergétiques, le Département a lancé un premier investissement de 85 000 € pour le renouvellement des matériels frigorifiques de 15 collèges en 2024, soit 50 % du programme. L'objectif final étant le renouvellement de tous les matériels vétustes d'ici 2027.



Les collèges s'engagent aussi pour l'utilisation de produits plus responsables avec 7 collèges ornais qui sont passés au nettoyage à base de produits éco-labellisés en 2024.

Plan Climat 61

ENER8.

Plan Climat 61

ALIM8.



Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, plusieurs collèges ornais réalisent des pesées de la nourriture non-consommée dans le cadre des Défis Assiette Vide organisés deux fois par an par le REGAL Normandie. En 2024, 8 collèges ont participé aux défis et ont mis en évidence un gaspillage moyen de 42,6 g/élève/repas alors que la moyenne française dans les collèges est de 135 g/élève/repas.

Dans l'objectif de s'approvisionner au plus près des producteurs et en local, des visites de fermes ont été organisées en 2024, permettant aux chefs de cuisine et exploitants de se mettre en relation pour l'approvisionnement des collèges. C'est aussi un moyen pour les chefs de connaître l'origine des produits qu'ils travaillent au quotidien. Trois visites ont ainsi été programmées. Tout d'abord un temps d'échange avec la Maison Lefèvre, pisciculteur et éleveur de truite saumonée (département de Seine-Maritime), puis avec les fermes de l'Étoile (Courgeon) et de la Trébisière (Magny-le-Désert), toutes deux transformant le lait.

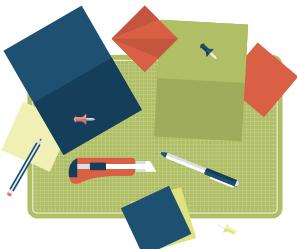
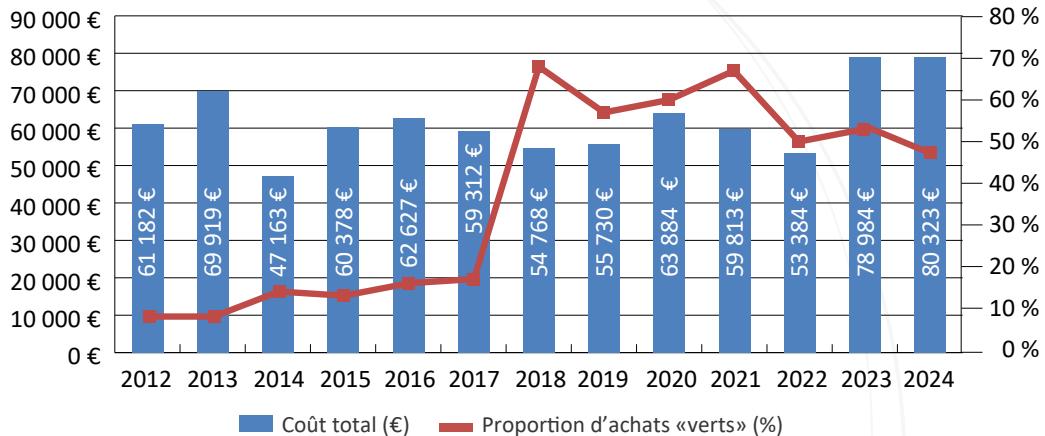


**48 %**  
DES DÉPENSES  
DE PRODUITS  
D'ENTRETIEN

## ↗ DES PRODUITS ÉCO-LABELLISÉS DANS LE QUOTIDIEN DES AGENTS

Après une forte hausse du coût d'achat des produits d'entretien en 2023, celui-ci s'est maintenu en 2024. Afin de préserver aussi bien la santé des agents que l'environnement, le Département a fait le choix de produits éco-labellisés qui représentent en 2024 plus de 48 % des achats.

ÉVOLUTION DES ACHATS DE PRODUITS D'ENTRETIEN



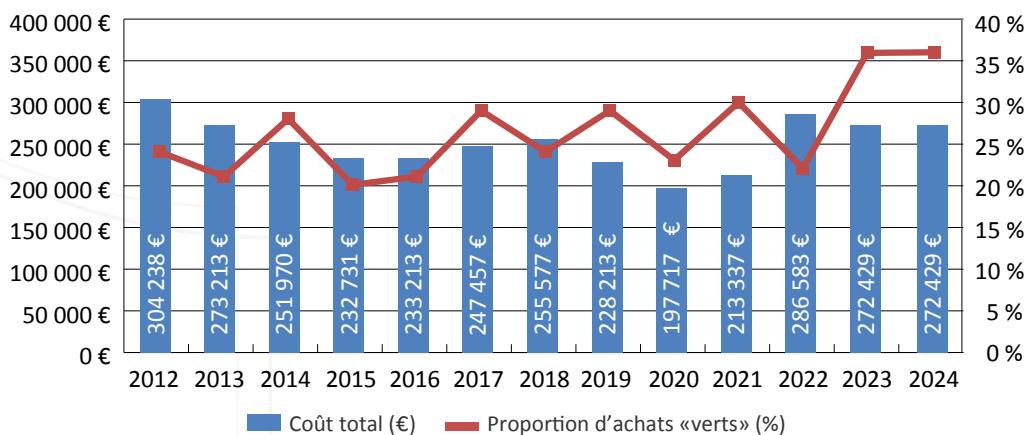
Les achats «verts» sont également présents pour les fournitures de bureau. Ils seront encadrés par la loi AGEC à compter de 2025, qui réglemente notamment les quantités de mobilier issus du réemploi, celles de produits contenant de la matière recyclée, etc.



Le Département a choisi de mettre en pratique ces directives en amont de la loi, que ce soit au travers de l'utilisation de papier issu de forêts gérées durablement (label PEFC), la reprise des cartouches d'encre vides par les fournisseurs ou encore par la remise du mobilier réformé à l'association Emmaüs dans le cadre d'une convention.

En 2024, le taux d'achat de fournitures de bureau avec un label écologique reste stable, avec 35,6 % (36 % en 2023).

ÉVOLUTION DES ACHATS DE FOURNITURES DE BUREAU

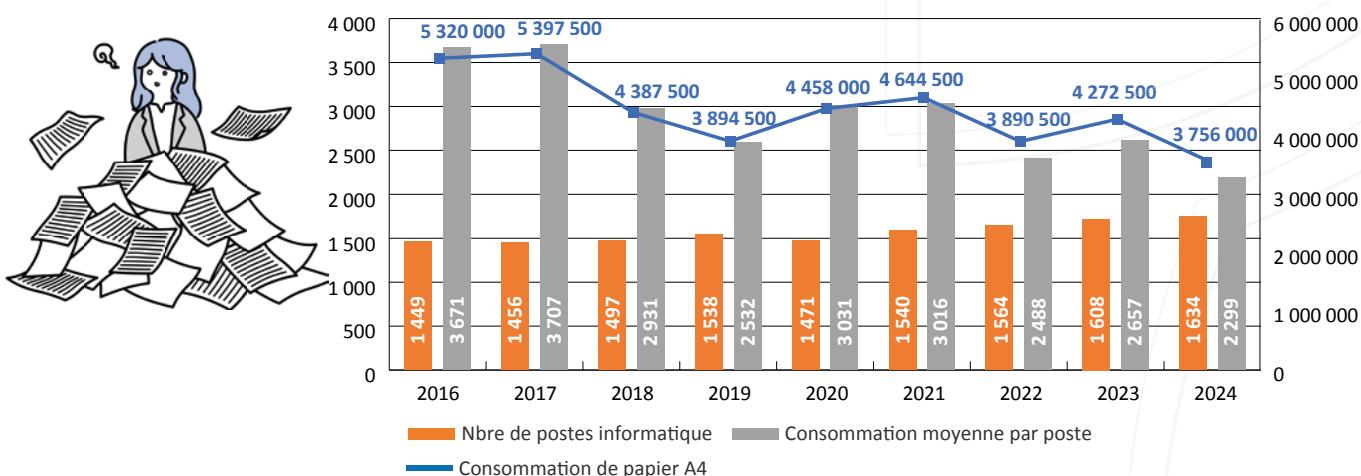




## ↗ LA CONSOMMATION DE PAPIER DANS LES SERVICES

Après une hausse en 2023, et malgré l'augmentation du nombre de postes informatiques dans la collectivité, les consommations globales de papier A4 ont diminué de 12 %, soit 516 500 feuilles de papiers A4 non-consommées. Cette consommation annuelle est la plus faible jamais enregistrée pour la collectivité. Il en est de même pour la consommation moyenne de papier par poste informatique, qui a diminué de 13,5 %.

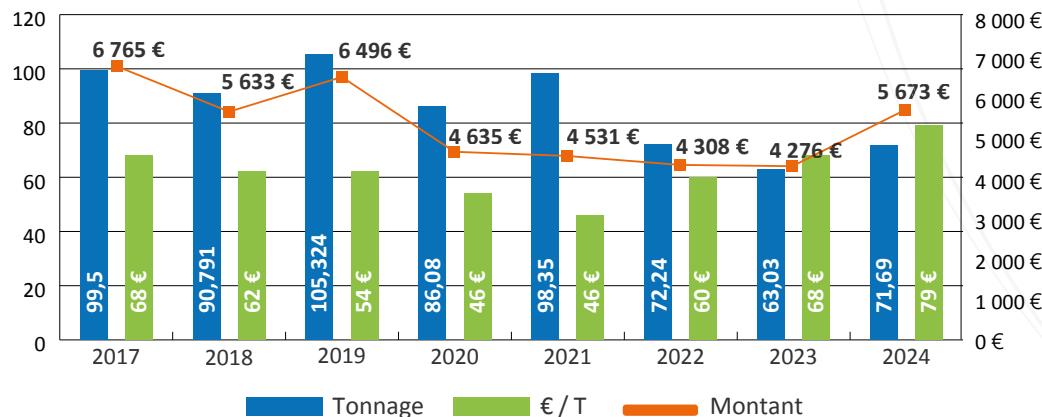
QUANTITÉ DE PAPIER PAR POSTE INFORMATIQUE



## ↗ LA PRODUCTION DE PAPIER

En 2024, le tonnage de papiers produits par le Département a augmenté de 14 %. Cette hausse est principalement due à une plus grosse production de papiers intégrés dans la rubrique « Magazines de marque, publications d'entreprises et d'entités publicitaires » avec + 10 tonnes par rapport à 2023. Cette augmentation de mise sur le marché entraîne de facto une augmentation de la contribution versée à CITEO. Pour 2024, elle est de 5 673 €, contre 4 276 € en 2023. Il est également important de constater que le coût moyen à la tonne a fortement augmenté, passant de 68 € l'an dernier, à 79 € en 2024.

CONTRIBUTION À CITEO PAR RAPPORT AUX TONNAGES DÉCLARÉS





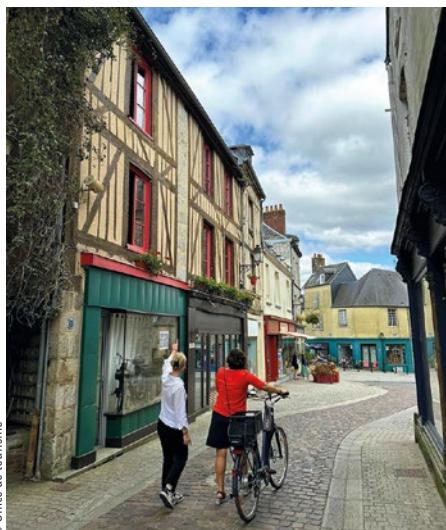
## ➤ ACCOMPAGNER UN TOURISME DURABLE

Afin de consolider la place de l'Orne comme référence en tant que destination nature, le Département accompagne les logeurs dans la labellisation de leurs gîtes. Ce sont ainsi près de 50 gîtes labellisés en faveur de l'environnement sur l'ensemble du territoire. Parmi eux, les hébergements labellisés Gîtes Panda reçoivent des kits d'observation de la biodiversité financés par Gîtes de France Orne, à mettre à disposition des touristes.



En 2024, les Petites cités de caractère (PCC) ont également eu la possibilité de fleurir leurs pieds de mûrs à l'aide de sachets de graines fournis par le Département. Pour cette année de lancement, trois PCC se sont portées volontaires : Longny-au-Perche, Sées et Domfront, pour un total de 700 sachets de graines distribués.

Enfin, le territoire ornais, destination nature par excellence, compte un total de 6 communes estampillées Station Verte : Tourouvre-au-Perche, Le Mêle-sur-Sarthe, Bellême, Putanges-le-Lac, La Ferté-Macé et Bagnoles-de-l'Orne Normandie qui a été labellisée au niveau platine.



© Office de tourisme

◀ Maison à pans de bois - Le Pays de Domfront



© Office de tourisme

▲ Vue Roc au Chien - Bagnoles-de-l'Orne © Office de tourisme





# GLOSSAIRE

<b>AGEC</b>	Loi anti gaspillage pour une économie circulaire
<b>AOP</b>	Appellation d'origine protégée
<b>APA</b>	Allocation personnalisée d'autonomie
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CDI</b>	Centre de documentation et d'information
<b>CDC</b>	Communauté de communes
<b>CER</b>	Centre d'entretien routier
<b>CPIE</b>	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
<b>DD</b>	Développement durable
<b>DTAS</b>	Délégation territoriale d'action sociale
<b>E3D</b>	Établissement en démarche globale de développement durable
<b>ENS</b>	Espace naturel sensible
<b>FAM</b>	Foyer d'accueil médicalisé
<b>IGP</b>	Indication géographique protégée
<b>IME</b>	Institut médico-éducatif
<b>KWC</b>	Kilowatt crête
<b>MAM</b>	Maison d'assistant(e)s maternel(l)e)s
<b>MB</b>	Megabit
<b>MDA</b>	Maison départementale de l'autonomie
<b>MECS</b>	Maison d'enfants à caractère social
<b>PCH</b>	Prestation de compensation du handicap
<b>PCC</b>	Petites cités de caractère
<b>PEFC</b>	Programme de reconnaissance des certifications forestières (program for the endorsement of forest certification)
<b>REP</b>	Responsabilité élargie du producteur
<b>REGAL</b>	Réseau de lutte contre le gaspillage alimentaire
<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active
<b>SEGPA</b>	Section d'enseignement général et professionnel adapté
<b>TE61</b>	Territoire énergie Orne



**LE DÉPARTEMENT**

**Pôle attractivité territoriale**

Direction du développement durable des territoires  
Bureau développement durable et véloroutes  
27, boulevard de Strasbourg - CS 30528  
61017 ALENÇON Cedex  
Tél. 02 33 81 61 53  
[www.orne.fr](http://www.orne.fr)